

Organe de prospective : anticiper le vieillissement de la population

présentation de Pascal Broulis
Etude Delphi sur la médecine de premier recours, le 22 novembre 2012

Organe de prospective

Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ **L'article 72 de la Constitution du canton de Vaud, du 14 avril 2003 précise :**
 - « Dans le but de préparer l'avenir, l'Etat s'appuie sur un organe de prospective. »

- ▶ **Les Constituants ont proposé la création de l'organe de prospective en vue de réaliser les objectifs suivants :**
 - Remédier à la difficulté d'établir des relations d'échange entre disciplines
 - Embrasser les problèmes futurs de l'Etat dans une perspective plus large
 - Améliorer le dialogue entre la politique et les différents champs scientifiques

- ▶ **Le premier rapport a été rendu au printemps 2012.**

- ▶ **Le deuxième sera présenté à la fin de cette législature, soit en 2017**

L'organe de prospective et la PMU

Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ **La PMU a été associée dans divers ateliers de travail organisés dans le cadre des travaux de l'Organe de prospective**
- ▶ **L'organe de prospective a donc soutenu avec plaisir l'exercice de réflexion entrepris par la PMU à l'occasion de ses 125 ans**
- ▶ **Les travaux présentés aujourd'hui contribuent ainsi directement à la réflexion de l'organe de prospective, dont les travaux préliminaires au rapport 2017 sont en train de débiter**

Prospective : une espérance de vie qui s'accroît

Prospective, le 22 novembre 2012



Illustration : la toute jeune Manon, de Bullet, lors de son baptême en mai dernier. Elle est entourée de ses quatre arrière-grand-mères.

En Suisse, selon l'OFS, on compte 4'132 centenaires en 2009. Il y en avait 106 en 1970 et 5 en 1900.

22% des filles nées en 2010 et 14,4% des garçons deviendront centenaires selon l'ofs.

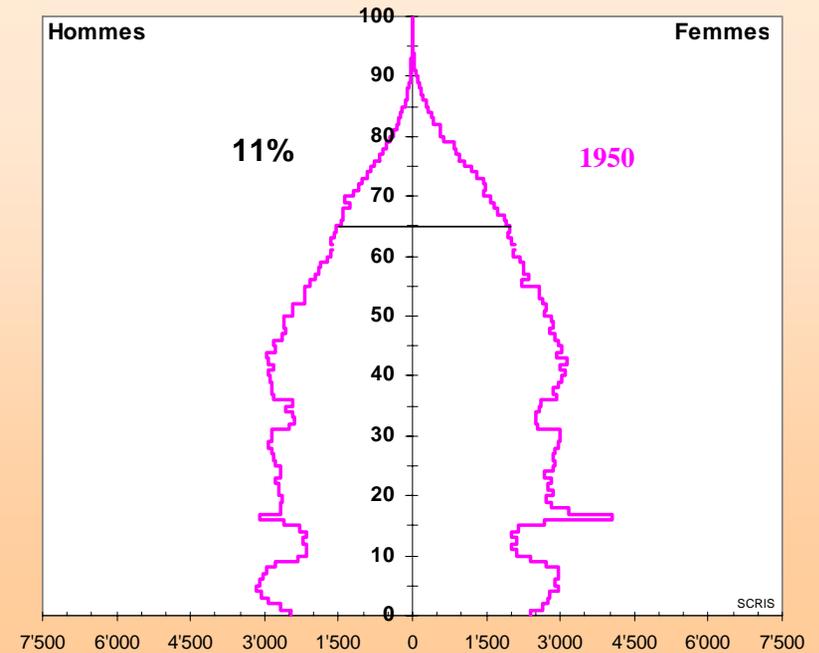
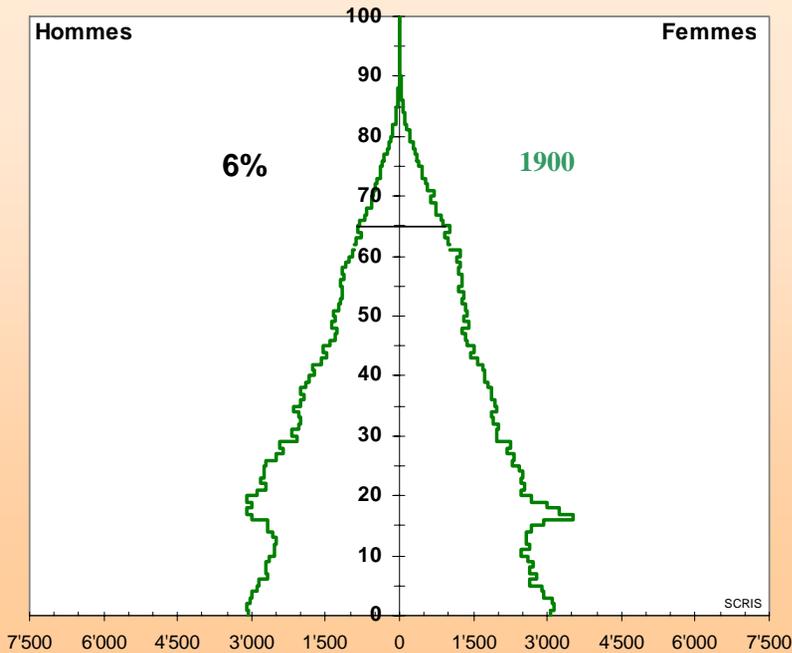
Pour les seules naissances vaudoises de 2010, cela ferait près de 1500 centenaires en 2110

Contexte démographique

Prospective, le 22 novembre 2012

1900 : 281'379 habitants
6% de 65 ans et +

1950 : 377'584 habitants
11% de 65 ans et +

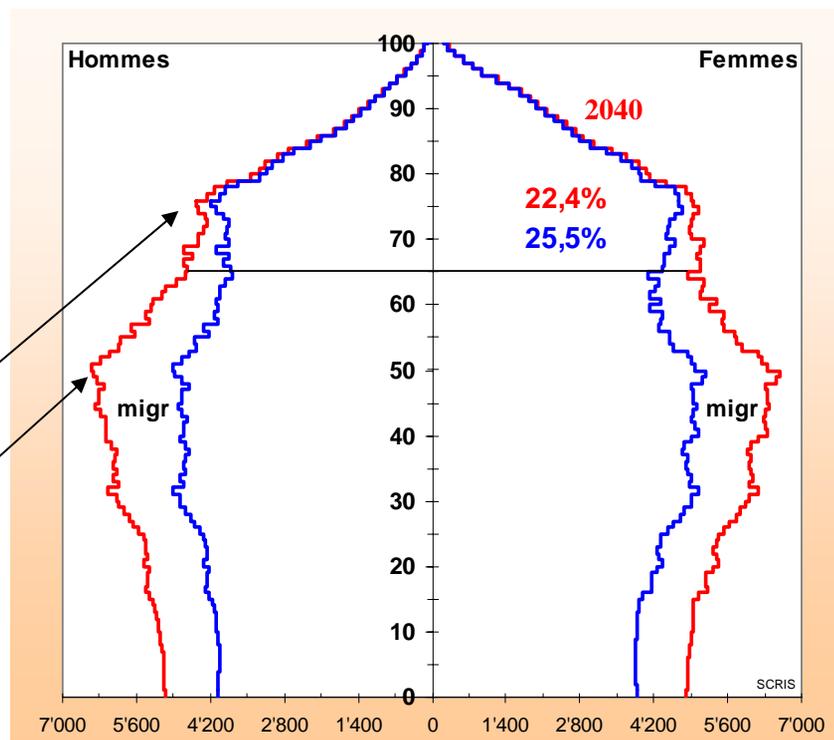
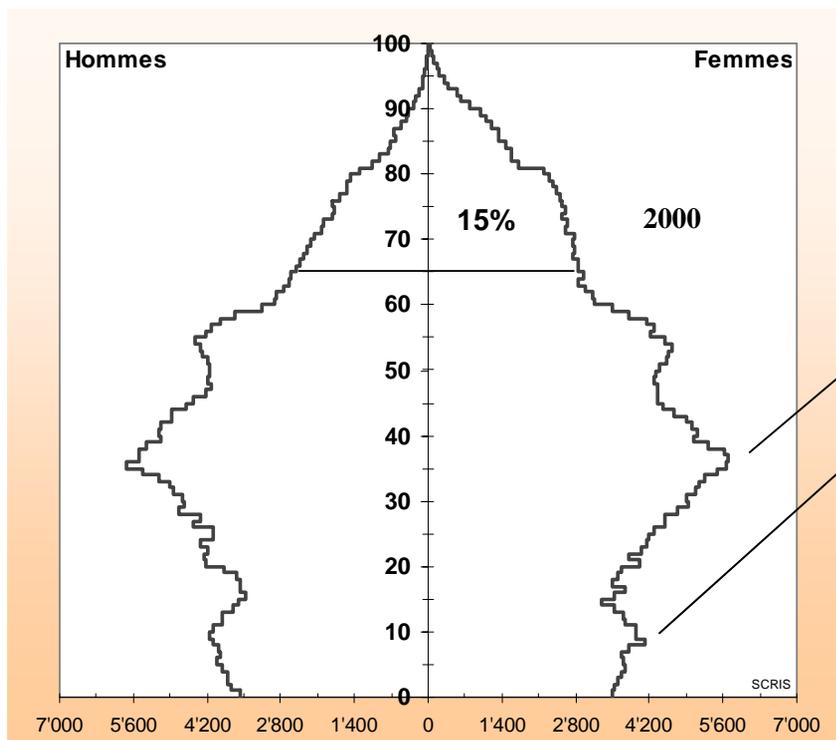


Perspectives démographiques : un Canton qui vieillit

Prospective, le 22 novembre 2012

2000 : 640'615 habitants
15% de 65 ans et +

2040 : 939'580 habitants
22% de 65 ans et +



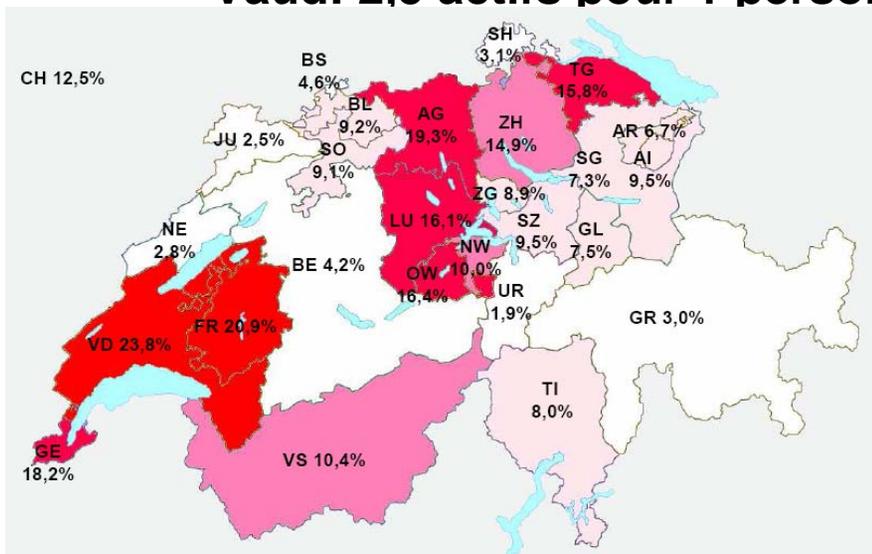
sans migrations : 770'000
25,5% de 65 ans et +

Croissance de la population et rapport actifs-retraités

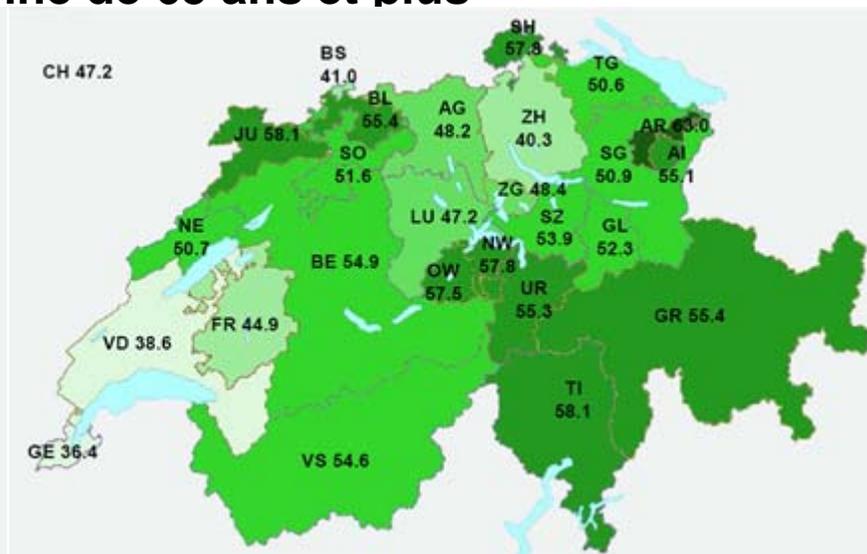
Prospective, le 22 novembre 2012

► Les cantons à forte démographie afficheront en 2035 un rapport actifs-retraités plus favorable

- Suisse: 2 actifs pour 1 personne de 65 ans et plus
- Vaud: 2,5 actifs pour 1 personne de 65 ans et plus



Croissance de la population 2010 - 2035



Nombre de personnes à la retraite pour 100 actifs en 2035

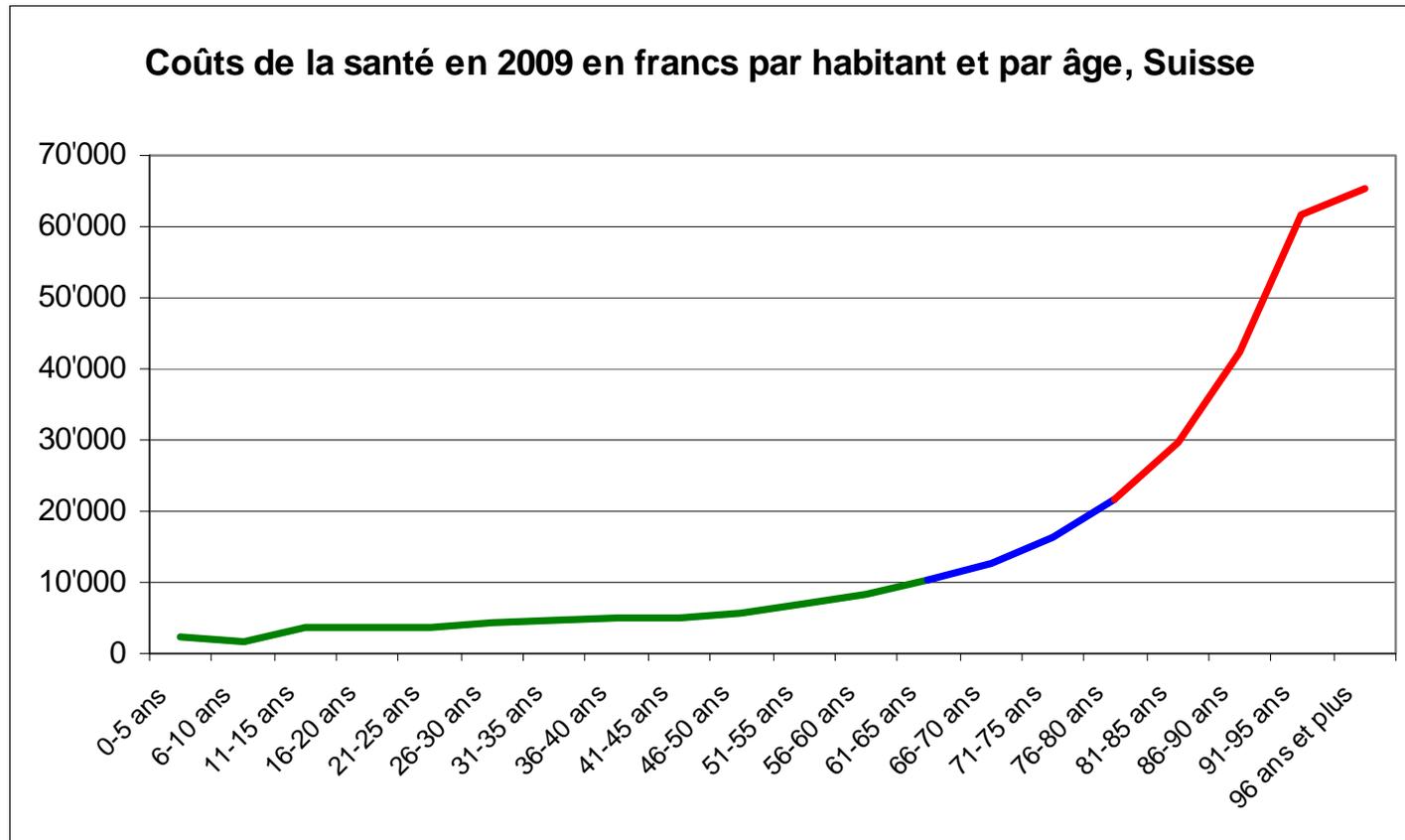
► Personnes en âge d'être actif par retraité : comparaison internationale

Pays	2008	2050	Pays	2008	2050
Etats-Unis	4,7	2,6	Suède	3,3	2,2
Royaume-Uni	3,7	2,4	France	3,5	1,9
Suisse	3,7	2,0	Allemagne	3,0	1,6
Espagne	3,7	1,5	Italie	3,0	1,5

Dépenses de santé : 4ème âge

Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ Les dépenses de santé pour le 4ème âge (plus de 80 ans) représentent 21% du total des coûts.
- ▶ Cette catégorie d'âge va plus que doubler d'ici 2040. Vaud + 120%

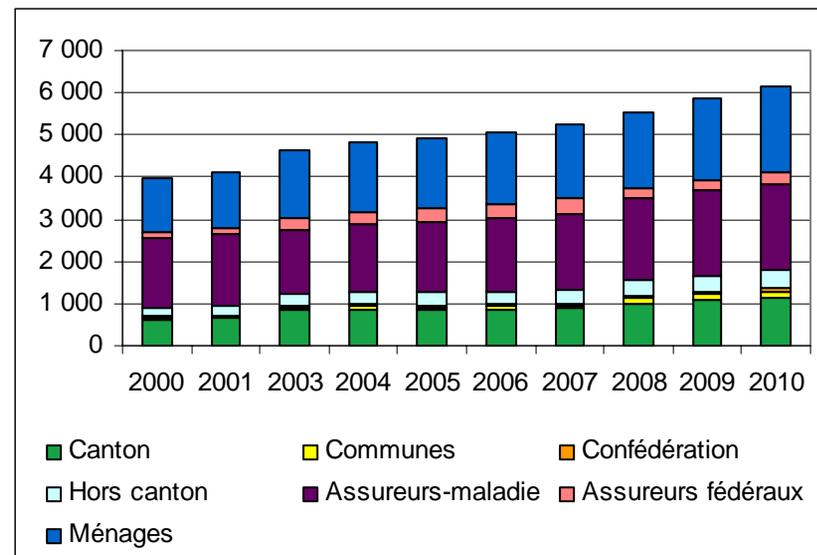


Dépenses de santé : répartition

Prospective, le 22 novembre 2012

► De 2000 à 2010, les coûts de la santé dans le canton ont augmenté de 55%.

- **+100% pour le Canton et les communes**
- **+75% pour les assureurs fédéraux (AI, Mil, Acc)**
- **+60% pour les ménages**
- **+26% pour les assureurs-maladie.**
- **+50% pour la Confédération**



Dépenses de santé : une croissance forte

Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ **En 2009, les coûts du système de santé suisse se sont montés à 61 mia, en hausse de 4,3% par rapport à 2008. Soit 11,4% du PIB. Ce qui représente 653 francs par mois et par habitant (Vaud 700.-).**
- ▶ **Coûts du système de santé suisse en millions de francs, au prix de 2004 : scénario démographique « haut »**

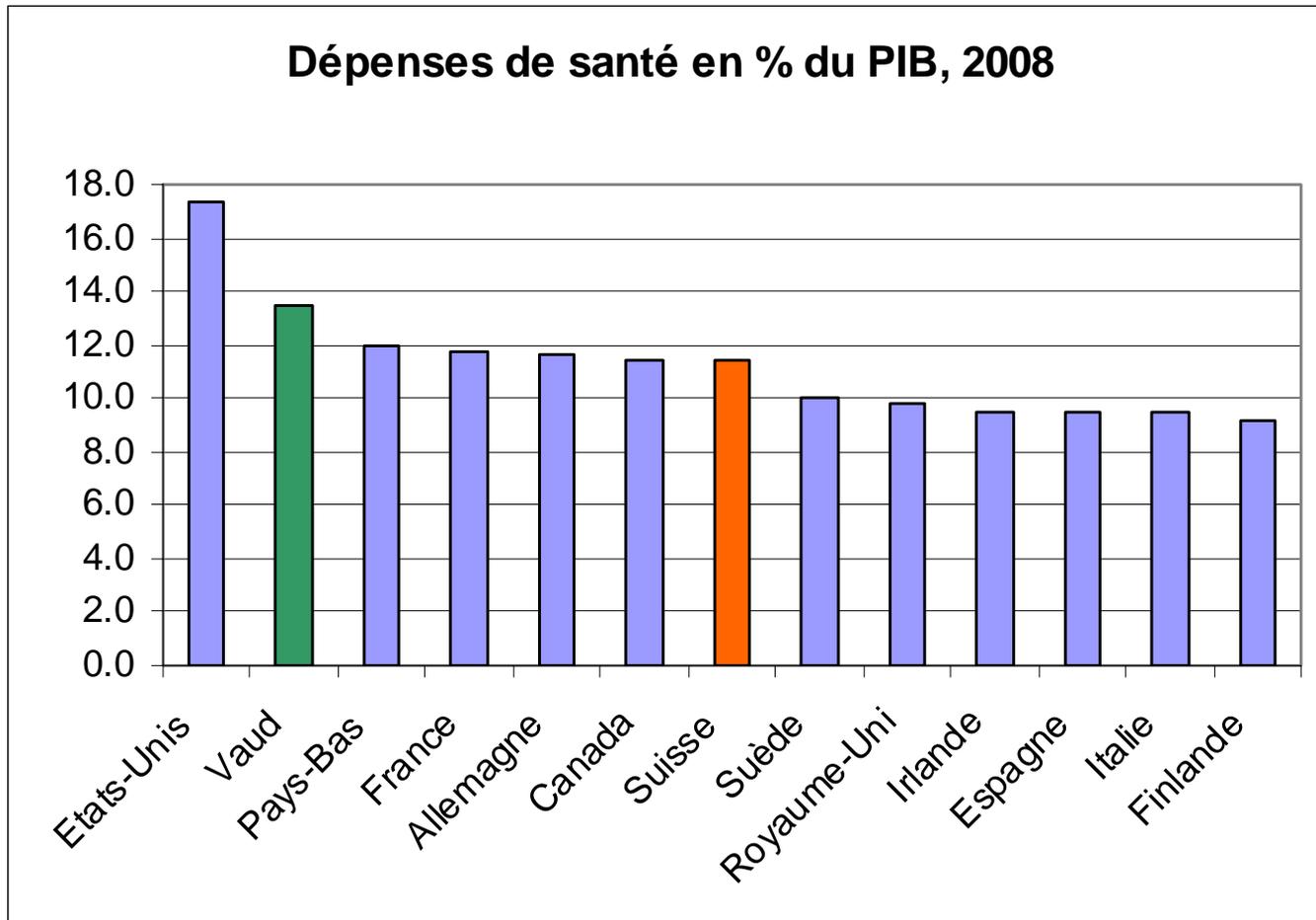
année	<i>Expansion de la morbidité</i>	<i>Evo. en %</i>	En % du PIB	<i>Morbidité retardée</i>	<i>Evo. en %</i>	En % du PIB
2004	51 647		11.5	51 647		11.5
2009	60 984	18,1	11.4	60 984	18,1	11.4
2010	64 801	25,5	12.5	62 710	21,4	12.1
2020	94 031	82,1	14.5	85 898	66,3	13.2
2030	135 206	161,8	17.0	115 021	122,7	14.4

Source : OFS 2007

Dépenses de santé : comparaison internationale

Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ En 2010, les dépenses de santé représentaient 10,9% du PIB en Suisse et 13,8% pour Vaud



La santé produit de la richesse

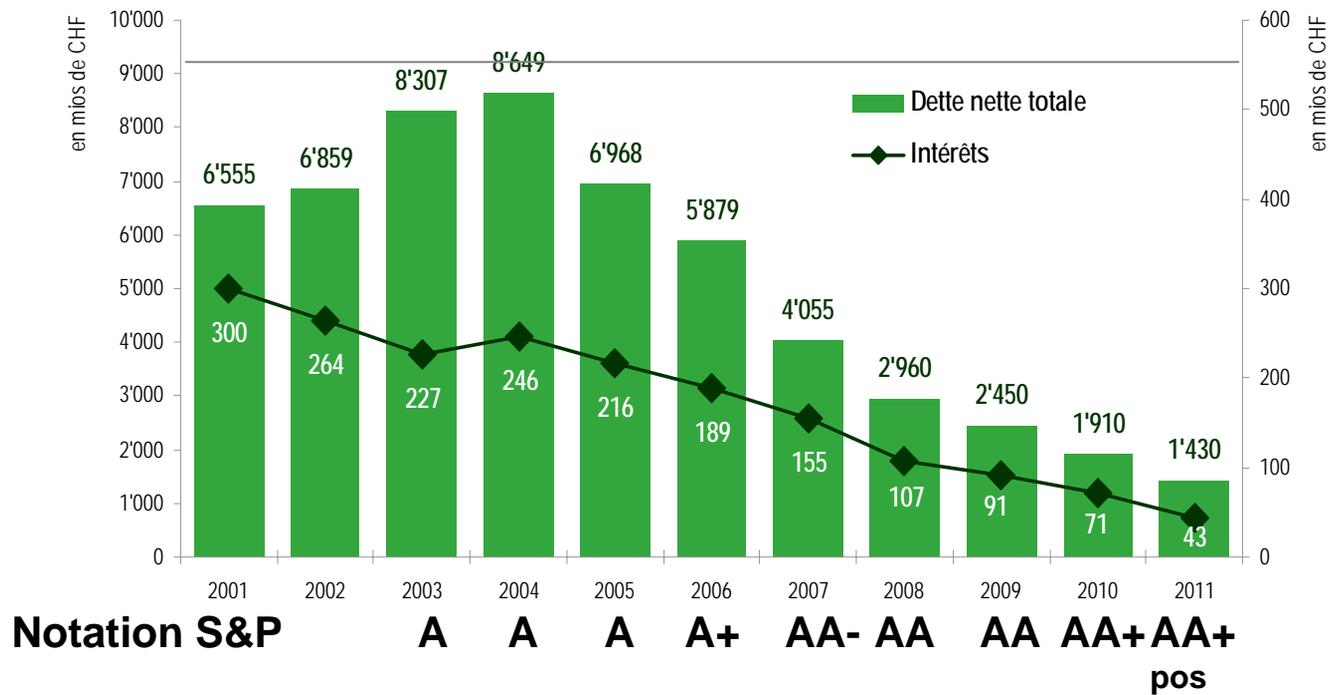
Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ **En 2008, selon le dernier recensement des entreprises, la branche « Santé et action sociale » compte 46'000 emplois dans le canton.**
- ▶ **Le magazine Science lui attribue une place centrale dans la « Biomedical Valley » européenne :**
 - **Vaud compte plusieurs centres de recherche prestigieux :**
CHUV , ISREC (Institut Suisse de Recherche Expérimentale sur le Cancer), l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, l'Institut suisse de Bio-informatique, le Laboratoire d'ingénierie biomédicale de l'EPFL et la faculté de médecine de l'UNIL .
 - **Vaud accueille quelque 70 entreprises employant plus de 2000 personnes dans le secteur des sciences de la vie, allant des start-up aux multinationales telles que Serono (biotech), Medtronic ou Beckman Coulter (medtech).**

Anticipation (1): réduction de la dette

Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ Les nouvelles générations qui devront supporter la retraite puis le grand âge des babyboomers ne pourront de surcroît rembourser nos dettes.
- ▶ De 2004 à 2011, la dette est passée de 8,6 à 1,4 mrds



Anticipation (2) : favoriser le maintien à domicile

Prospective, le 22 novembre 2012



- ▶ **Pour éviter ou retarder un hébergement plusieurs prestations sont proposées, notamment :**
 - les aides données au domicile par les centres médico-sociaux (CMS) ou d'autres organisations de soins et d'aide à domicile (OSAD)
 - le soutien à l'entourage
 - les mesures favorisant l'accessibilité aux transports adaptés ou l'intégration sociale.
 - Les prestations offertes par les structures intermédiaires, comme le court-séjour, l'unité d'accueil temporaire et le logement protégé.
- ▶ **Par le soutien (avec les communes) à l'AVASAD : il propose les prestations suivantes :**
 - Soins infirmiers
 - Soins d'hygiène et de confort.
 - Aide à l'entretien du ménage.
 - Aide à la prise en charge de la famille.
 - La livraison de repas à domicile.
 - Démarches sociales.
 - Traitement d'ergothérapie.
 - Fourniture de moyens auxiliaires.
 - Installation d'un Sécutel, système de sécurité.
 - Présence ou veilles à domicile.
 - Conseil et orientation.
 - Conseil diététique
- ▶ **Le canton verse une subvention importante (97 millions en 2012). Les communes versent environ 105 francs par habitant.**
- ▶ **Chaque mois, 14'000 personnes recourent aux services de l'AVASAD.**

Anticipation (3) : besoins en EMS

Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ En 2010, les 131 établissements vaudois comptent 6'384 lits, dont 68% spécialisés en gériatrie et en psychogériatrie.
- ▶ Leur personnel représente 6'517 EPT, soit 1,02 par lit.
- ▶ Le taux d'occupation se monte à 0,98 pensionnaire par lit

Pensionnaires des EMS ⁽¹⁾ au 31 décembre 2010, Vaud

Mission	Hommes	Femmes	Total
Gériatrie-psychogériatrie	885	3'135	4'020
Psychogériatrie	231	519	750
Psychiatrie	248	149	397
EMS mixtes et autre mission ⁽²⁾	356	685	1'041
Homes non médicalisés	14	18	32
Total ⁽³⁾	1'734 (28%)	4'506 (72%)	6'240

Conclusion et pistes de réflexion

Prospective, le 22 novembre 2012

- ▶ **Sur un budget de 8,5 milliards, l'Etat de Vaud attribue 3,5 mias à la santé et au social.**
- ▶ **Cet engagement massif ne pourra être augmenté au rythme de la décennie écoulée (+100% pour le système de santé).**
- ▶ **Nous devons trouver des sources de financement et des solutions pour retarder la morbidité et l'hébergement en institutions :**
 - **Renforcer la reconnaissance et le soutien aux proches aidants;**
 - **Admettre que la participation des patients ira en augmentant parallèlement à l'amélioration de la situation financière des personnes âgées avec la généralisation des 2ème et 3ème piliers**
 - **Améliorer notre système de santé, notamment par la médecine de premier recours, et intégrer les patients à la prise de décision en matière de soins**
- ▶ **L'objectif du Conseil d'Etat vise tout d'abord à maintenir la cohésion sociale entre les générations.**